

A travers les sociétés

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 493

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Parmi la collection très variée des tapisseries copiées sur des modèles anciens, nous avons apprécié la richesse de certains motifs de verdure flamande, la justesse de ton des meubles Louis XIV. Sur quelques tables s'étaient des nappes créées par ces dames. Une évolution se précise dans le choix des tissus: on abandonne les toiles rustiques de teintes naturelles et l'on admet toute une théorie de nouvelles étoffes légères et fines; le dessin aussi subit une modification: de grandes diagonales distraient du conventionnel encadrement des nappes.

Nous avons particulièrement remarqué un nappé à porto entièrement recouverte d'entre lacs au need de Palestrina. Ces mêmes entrelacs se retrouvaient sur des dessous d'assiettes et un chemin de table légèrement rosé, destinés à reposer directement sur la table de bois poli.

Quelques inventions heureuses et beaucoup de bon goût. M. G. C.



Correspondance

Défense aérienne

Neuchâtel, le 27 janvier 1937.

Le Mouvement Féministe du 23 janvier, sous la signature S. B., rend compte d'une causerie donnée au Lyceum de Lausanne, par Mlle A. Quinche, avocate, sur la défense aérienne passive. Nous relevons avec plaisir la fin de ce compte-rendu: « Il faut... lutter contre la guerre, contre la psychose de guerre et travailler de toutes ses forces à l'avènement de la paix ».

Par contre, nous ne pouvons souscrire à ce qui précède: « Il ne sert de rien de grimber contre ces mesurés défensives, de s'insurger contre des procédés si barbares de réduire l'ennemi, il ne sert de rien de gémir; il faut agir, se préparer, obéir aux ordres donnés, se tenir au courant, suivre les cours de soins à donner aux blessés et aux gazés; ne pas croire, parce qu'on se prépare à se défendre, que la guerre soit imminente. »

Croire que l'on peut, à la fois, faire l'un et l'autre, d'une part, préparer la paix, de l'autre s'enrôler dans un système de défense militaire, car la défense contre les gaz, ce n'est pas autre chose, n'est-ce pas se leurrer étrangement? Je défie qui ce soit, convaincu de la nécessité et de l'efficacité de la défense aérienne d'être capable, en même temps, de lutter contre la « psychose de guerre », car, ne nous y trompons pas, adhérer à cette défense, c'est fatalement créer cette psychose. Pour préparer la paix, il faut de toutes autres méthodes: c'est vivre selon l'esprit de justice, de bienveillance, de bonne volonté, seul capable d'empêcher ou de régler les conflits entre individus ou nations; méthode lente direz-vous... oui, mais seule efficace; c'est soutenir les sociétés féminines, le Service Civil, les objets de conscience!

Dans un domaine aussi grave, n'abandonons donc en rien notre esprit critique, quoiqu'il puisse nous en coûter. Faire un barrage contre la folie qui gagne le monde, voilà le rôle des femmes, plutôt que de s'affubler, elles et leurs enfants, du masque à gaz, honte et condamnation de notre civilisation.

Au sujet de l'efficacité de la défense aérienne

¹ Nous rappelons que, ainsi qu'on peut le lire chaque fois en toutes lettres sur chaque No de notre journal, « les articles signés n'engagent que leurs auteurs », et que, par conséquent, pas davantage cette correspondance que le compte-rendu auquel elle se réfère, et que nous n'avons publiés l'une et l'autre que par souci d'impartialité, ne peuvent être considérés autrement que comme l'opinion de leur auteur. (Réd.).

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE HORTENSIA au MONT-SUR-LAUSANNE (Alt. 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. Son enseignement est à la fois pratique, intelligent et scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maison de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoir-faire, la santé et le bien-être.

MÈRES DE FAMILLE

- vos filles vous seront reconnaissantes
 - De leur avoir fait suivre des cours de cuisine (théoriques et pratiques).
 - De leur avoir fait donner des leçons d'économie domestique:
 - a) évolution de l'habitation, aménagement, entretien.
 - b) habillement, coupe, lingerie, broderie, etc.
 - De leur avoir fait apprendre les bases rationnelles de l'hygiène et de la puériculture. (Cours de puériculture donné par M. le professeur Delat).
 - De leur avoir donné les moyens de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de famille.
- L'ÉCOLE MÉNAGÈRE « HORTENSIA » se charge pour vous de la formation professionnelle de votre jeune fille et la prépare à ses tâches futures.
- Commencement du cours d'été à Pâques. Références auprès du Président du Comité de Patronage: M. André SERMENT, syndic du Mont-sur-Lausanne.
- Demandez prospectus et programme détaillé des cours à la Directrice: Mlle Marguerite HORT.

les avis sont d'ailleurs très partagés; des chimistes, des militaires même sont tout à fait sceptiques. Rappelons aussi le mot d'une écolière, menée avec toute sa classe à l'exposition de défense aérienne: « Alors, si cela doit être ainsi maintenant, ce n'est pas la peine de vivre, il vaut mieux mourir! »

Clara WALDVOGEL.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance a siégé le 17 janvier, à Zurich. Au nombre des sujets à l'ordre du jour, nous relevons la déplorable affaire de la Commission fédérale de contrôle des prix dont notre dernière circulaire a déjà rendu compte. Mlle Nef a écrit au nouveau Département de l'Économie publique pour lui exprimer notre déception et pour lui rappeler notre désir légitime d'être représentées dans la Commission par une femme occupant journellement d'achat et de consommation de matières et d'objets de première nécessité. Nous avons à notre disposition cinq candidatures qualifiées, et nous espérons que, dans un avenir pas trop lointain, il sera fait droit à notre demande.

Notre pétition concernant le travail à domicile, étudiée et mise au point par notre Commission d'études législatives et l'Office suisse pour les professions féminines, a été envoyée à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers, et du travail.

La Commission de la paix a été constituée et a siégé pour la première fois. Dans la liste de ses membres parue dans le rapport de l'Alliance, il manque le nom de Mlle Kammermann (Berne). La Commission déléguera l'un de ses membres à la séance de la paix, qui aura lieu à Zurich à l'occasion des séances du Comité de l'Alliance internationale pour le Suffrage.

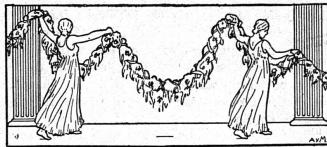
Notre Comité reçoit de nombreux appels de secours, soit individuels, soit concernant d'autres Sociétés. L'Alliance ne pouvant y répondre, ses tâches étant ailleurs, nous proposerons aux membres de nos Sociétés de les mettre en rapport avec les malheureux qui s'adressent à nous.

La Commission établissant les programmes de la station de radiophonie « Beromünster » s'est adjoint une femme poète, Mme Julie Weidenmann, à Saint-Gall. Notre présidente se mettra en rapport avec elle.

Une action en faveur de la Croix-Rouge suisse se prépare; il s'agit de s'assurer dans toutes les localités de quelque importance le matériel nécessaire en cas de guerre ou d'épidémie. L'Alliance, l'Association des femmes catholiques suisses, et la Société d'Utilité publique des femmes suisses étudient la chose en commun, et feront le nécessaire là où il n'y a point ou pas suffisamment de Samaritaines.

Mlle Nef, qui assiste aux séances du Forum Helveticum, rend compte des tendances de ce nouveau organisme d'étude et de propagande. Il y est notamment question de l'influence qu'exerce sur la politique le film tendancieux venant de l'étranger.

A. DE M.



A travers les Sociétés

Une « soirée maraîchère » à l'Union des Femmes de Genève.

Toujours fertile en idées, la Commission des divertissements de notre Union a imaginé une « soirée-céinture » au bénéfice des distributions de légumes, œuvre que l'une autre collaboratrice du Mouvement s'est chargée prochainement d'évoquer ici. Il tenait particulièrement à cœur à la Société fondatrice de créer une petite caisse spéciale d'aide fort nécessaire dans les cas de pénurie de dons en nature, ainsi que l'a expliqué, ce soir joyeux du 28 janvier, Mme Chapuisat, présidente.

Et ce fut la grande presse, et le grand succès, spectacle pittoresque d'abord, décoration d'un goût parfait de la salle et des tables: grandes corbeilles de légumes et de fruits, natures-mortes aux parois, longues guirlandes d'oignons... Arriv-

C'est à une époque de difficultés et d'injustices économiques comme celle que nous traversons actuellement, où le coût de la vie est élevé et les salaires réduits, que le consommateur, anxieux, devrait surtout penser aux associations d'entraide que sont les

COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION!

La coopérative de consommation fournit toutes les marchandises de première nécessité dans la meilleure qualité et au plus bas prix possible. Contrairement à ce qui se passe dans les entreprises privées, elle répartit l'excédent d'exploitation entre tous les sociétaires-acheteurs. Plus le chiffre d'affaires d'un sociétaire est élevé, plus forte est sa part d'excédent (ristourne). Il faut être aveugle pour ne pas voir les avantages d'un tel système!

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE



vent les participantes, chacune avec son pot et sa cuillère, et, généralement, en tenue rustique — beau costume ou improvisation — ainsi qu'il avait été recommandé.

Il faudrait, non pas un maigre entrefilet, mais une colonne, pour rendre un juste hommage aux organisatrices et actrices: pour décrire l'amusant défilé vers la soupe aux légumes et le pain fédéral, menu spartiate que des adjonctions diverses permettaient de corser en grossissant la recette. Mais, déjà, nous avons défrayé l'espace accordé, et cela sans mentionner les « surprises » attendues, qui furent aussi nombreuses que spirituelles et jolies, productions où les couplets des jeunes chanteuses et le piano de l'inimitable ac-compagnatrice, et les vers charmants sur torchons et casserolles, la prose inspirée, inimitable d'humour, sur les légumes, et la scène animée de l'inexperte ménagère, furent un feu roulant de verve. Naturellement, la salle risqua de s'écrouler sous les applaudissements.

M.-L. P.

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

Nous réservons sous cette rubrique une place à toutes les demandes que les membres de cette Société désirent porter à la connaissance de nos lecteurs, espérant en s'adressant ainsi à un cercle plus étendu trouver plus facilement les renseignements, adresses, objets, etc., qui leur sont nécessaires pour leurs activités et œuvres sociales. Prière d'envoyer ces demandes à la rédaction du Mouvement, 17, rue Töpffer (téléphone 53168) au plus tard le lundi précédant la parution de chaque numéro de notre journal, et en indiquant le nom, l'adresse, le No de téléphone si possible, de celles qui les formulent et le nom de la Société et de l'institution au bénéfice desquelles elles sont faites. (Réd.).

Mlle Lucile Jequier cherche pour le Dispensaire d'hygiène sociale de la Croix-Rouge plusieurs lits et voitures d'enfants (poussettes). S'adresser directement au Dispensaire, 3, rue St-Ours (téléphone 41-896).

Invitation à la X^{ème} Journée des Femmes du Canton de Vaud

le jeudi 18 février 1937, à Lausanne, Salle des XXII Cantons (Buffet de la Gare).

Mesdames, C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la X^{ème} « Journée des Femmes » du Canton de Vaud aura lieu le jeudi 18 février 1937, Salle des XXII Cantons, à Lausanne.

Nous espérons que cette nouvelle journée sera aussi utile et bienfaisante que les précédentes. Le but de ces réunions est de rapprocher, en dehors de tout esprit de parti, les femmes de la ville et de la campagne, afin qu'elles étudient en commun les problèmes auxquels elles ne peuvent rester indifférentes.

Nous avons choisi comme objet d'étude de notre journée: le problème social.

Toutes les femmes, membres ou non-membres de Sociétés féminines, sont cordialement invitées.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette X^{ème} Journée, et que vous y apporterez un même idéal de bonne volonté et d'entraide. Nous sommes persuadés que, dans cet esprit, nous travaillerons au bien moral et au développement de notre pays.

Vous voudrez bien faire connaître cette réunion autour de vous. En venant de différents milieux et de différentes parties du canton, vous contribuerez à resserrer entre nous les liens d'une meilleure compréhension et d'une fraternité plus grande. C'est dans cet espoir, Mesdames, que les organisatrices de la « Journée » vous expriment leurs meilleurs sentiments.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud:

La Présidente: F. FONJALLAZ.
La Secrétaire: L. COMTE.

Association pour le Costume vaudois:

La Présidente: J. BARRAUD.
La Secrétaire: A. BREUER.

Association agricole des Femmes vaudoises:

La Présidente: A. GILLABERT-RANDIN.
La Secrétaire: E. COLOMB.

PROGRAMME

10 h. 15. Chœur d'ensemble: *Chantons notre patrie*. — Allocution de M. le Président du Conseil d'Etat Baup, délégué du Conseil d'Etat.

La question sociale se pose-t-elle à chacun de nous? par M. le professeur D. Lasserre (Lausanne).

Le problème social dans la vie journalière, par Mlle M. Hahn, présidente de l'Association nationale des Amies de la jeune fille.

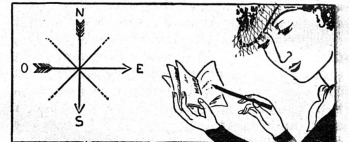
Prière patriotique de Jaques-Dalcroze, 14 h. 15. Fidèle à son pays, par M^{me} W. Barraud, présidente de l'Association pour le Costume vaudois.

Partie récréative: diction et chant. Prière de faire part de cette invitation aux Sociétés féminines de votre localité (couture, chant, gymnastique, bienfaisance, etc.) en leur recommandant chaudement cette journée.

Les participantes sont invitées à apporter leurs provisions; elles pourront se faire servir un potage (50 ct.), pain et service compris; l'après-midi, à 16 h. 30, thé à discrétion (service compris) pour le prix de 50 ct. (vente de pâtisseries).

Les frais de la journée étant assez élevés, une modique somme de 50 ct. sera perçue à l'entrée.

Les séances commenceront à l'heure précise. On peut encore se procurer des programmes d'invitations auprès de M^{lle} Françoise Fonjallaz, à Epesses, et M^{lle} L. Comte, avocate, rue du Midi, 15, à Lausanne.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 6 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h. 15: Thé mensuel. 16 h. 30: Le camp de vacances du « Rayon », causerie par M^{lle} Alice Arnold. Musique par M^{lle} de Lucy-Fossarieu, cantatrice.

id. LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, pâtisserie Landry, 8, Terreaux, 16 h. 30: Quatrième leçon du cours d'instruction civique, donné par M. Bonny, inspecteur des écoles.

Lundi 8 février:

GENÈVE: Soroptimist-Club, au Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invitées. L'art de la broderie, causerie par M^{me} Duboin.

id. Association féminine d'éducation nationale, Radio-Genève, 18 h. 15: Les troubles glandulaires chez les enfants, causerie par T.S.F. par M^{lle} le Dr. Cécile Bertrand.

Mardi 9 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage, Union des Femmes et Lycéum-Club, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Nouveaux romans féminins, causerie par M^{me} Vuilliommet-Challandes (La Chaux-de-Fonds).

Vendredi 12 février:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, grande salle de l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Charles-Bonnet, 18 h. 15 précises: Le problème de la prostitution. Le rôle du service social dans la lutte antivénéérienne, 5^e et dernière leçon du cours public organisé par le Cartel. Sujet introduit par M^{lle} le Dr. Schatzel, avec les concours de M^{lle} Escaré, infirmière spécialisée du dispensaire antivénérien de Grenoble.

id. Union des Travailleurs sociaux, Ecole sociale, 19 h. Séance administrative mensuelle, à l'issue de la conférence de M^{lle} Schatzel et Escaré. Taverne sans alcool de Plainpalais, 19 h. 45: Souper en l'honneur de M^{lle} Escaré, suivi d'un échange de vues sur les questions traitées par les conférenciers du Cours sur le problème de la prostitution.

Samedi 13 février:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste et Association des arts et métiers féminins, au Home des Amies de la Jeune Fille, 12, rue F. Courvoisier, de 14 h. 30 à 16 h. 30: consultation juridique mensuelle gratuite, offerte à toutes les femmes, par M^{me} J. Robert-Challandes, avocat.

Mercredi 17 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement. La situation internationale, causerie par M. le prof. Ruyssen. Invitation cordiale à toutes les femmes que le sujet intéresse.

id. Association genevoise de Femmes universitaires, Athénée, 20 h. 30: Deux aspects de la poésie d'Anna de Noailles, par M^{lle} Marg. Evard, Dr. ès lettres.

Jeudi 18 février:

LAUSANNE: Salle des XXII Cantons, 10 h. 15: Journée des femmes du canton de Vaud (voir détails plus haut).

Vendredi 19 février:

GENÈVE: Université Ouvrière, Aula de l'Ecole de Commerce, 20 h. 30: La place de la femme dans la vie suisse, conférence publique et gratuite par M. Georges Thélin.

id. id. Groupement genevois La Femme et la Démocratie, Salle Centrale, 1^{er} étage, 20 h. 30: Première conférence d'un cours en 5 séances: La liberté démocratique en Suisse; par M. le professeur Pierre Bovet.

id. id. Comité d'Entente des grandes Associations internationales, Société des Nations, 10 h. 30: Rapports divers. Participation à l'Exposition internationale de Paris. Relations entre l'Orient et l'Occident. — 15 h.: Radiodiffusion et cinématographie. Enseignement de l'histoire en la S. d. N. La littérature pour la jeunesse. Etc.

Samedi 20 février:

GENÈVE: Comité d'Entente des grandes Associations internationales, Société des Nations, 10 h.: Le non-emploi des jeunes intellectuels. Les loisirs ouvriers et l'aspiration ouvrière pour la culture. — 15 h.: L'éducation et le sens de l'universel. Conférences et voyages d'éducateurs. La presse facteur de paix et d'éducation. Le service social et la paix. Etc.